



Démantèlement des réseaux criminels impliqués dans la traite des personnes et le trafic illicite de migrants en Afrique du Nord

Le Contexte

En août 2019, l'UE et l'ONUDC ont lancé un nouveau programme de 15 millions d'euros pour intensifier les efforts dans la région de l'Afrique du Nord afin de lutter contre les réseaux criminels impliqués dans le trafic de migrants et la traite des êtres humains dans le cadre du Fonds fiduciaire de l'UE pour l'Afrique afin de soutenir les efforts internationaux visant à relever les défis de la migration en Méditerranée. Le projet se concentre sur la dimension régionale de la lutte contre les passeurs et les trafiquants tout en respectant les droits des migrants, des réfugiés, des demandeurs d'asile et des groupes vulnérables. Le projet couvrira l'Égypte, la Libye, le Maroc et la Tunisie.

La traite des êtres humains et le trafic de migrants sont des formes de criminalité transnationale organisée qui affecte particulièrement la région de l'Afrique du Nord, et la plupart des pays en représentent simultanément des points d'origine, de transit et de destination. La proximité des côtes nord-africaines du sud de l'Europe a fait de ces pays une plaque tournante attrayante pour la migration irrégulière.

L'effet déstabilisateur de ces flux et leur impact sur le développement et la sécurité dans les pays d'Afrique du Nord sont graves, ce qui constitue une menace pour la gouvernance et la stabilité dans toute la région et au-delà. Les réseaux criminels ont intensifié leurs opérations à travers l'Afrique du Nord et il existe de plus en plus de preuves de liens entre les réseaux criminels organisés et les groupes terroristes.

En outre, les bénéfices générés par ces activités criminelles, notamment le trafic de migrants et la traite des êtres humains, peuvent être utilisés dans les crimes de corruption.

Objectifs du projet

L'objectif global de ce projet est de renforcer les capacités de l'Égypte, de la Libye, du Maroc et de la Tunisie pour démanteler efficacement les réseaux criminels impliqués dans le trafic de migrants et la traite des êtres humains. Cet objectif sera atteint à travers:

1. Amélioration des capacités de détection et d'interception des agents de première ligne à certains points de passage frontaliers et dans les principales villes centrales au long des itinéraires de contrebande ;
2. Renforcement des capacités des premiers intervenants (un personnel spécialisé qui est parmi les premiers à arriver et à fournir une assistance là où il existe une situation d'urgence) pour identifier et enquêter sur les cas de trafic de migrants et de traite des êtres humains, tout en protégeant les victimes de la traite et les migrants vulnérables ;
3. Amélioration des compétences et des connaissances des autorités chargées de l'application des lois sur les techniques spéciales d'enquête qui permettront le démantèlement efficace des réseaux criminels ;
4. Renforcement des compétences du règlement des cas de trafic de migrants et de traite des personnes, en mettant l'accent sur la coopération régionale et internationale.

L'ONUDC assurera le renforcement des capacités et fournira des équipements légers, tels que des outils informatiques et des outils médico-légaux aux acteurs chargés de l'application des lois et de la justice pénale. Les bénéficiaires finaux seront le grand public, les victimes de la traite, les migrants introduits clandestinement et les familles de ces deux dernières catégories.

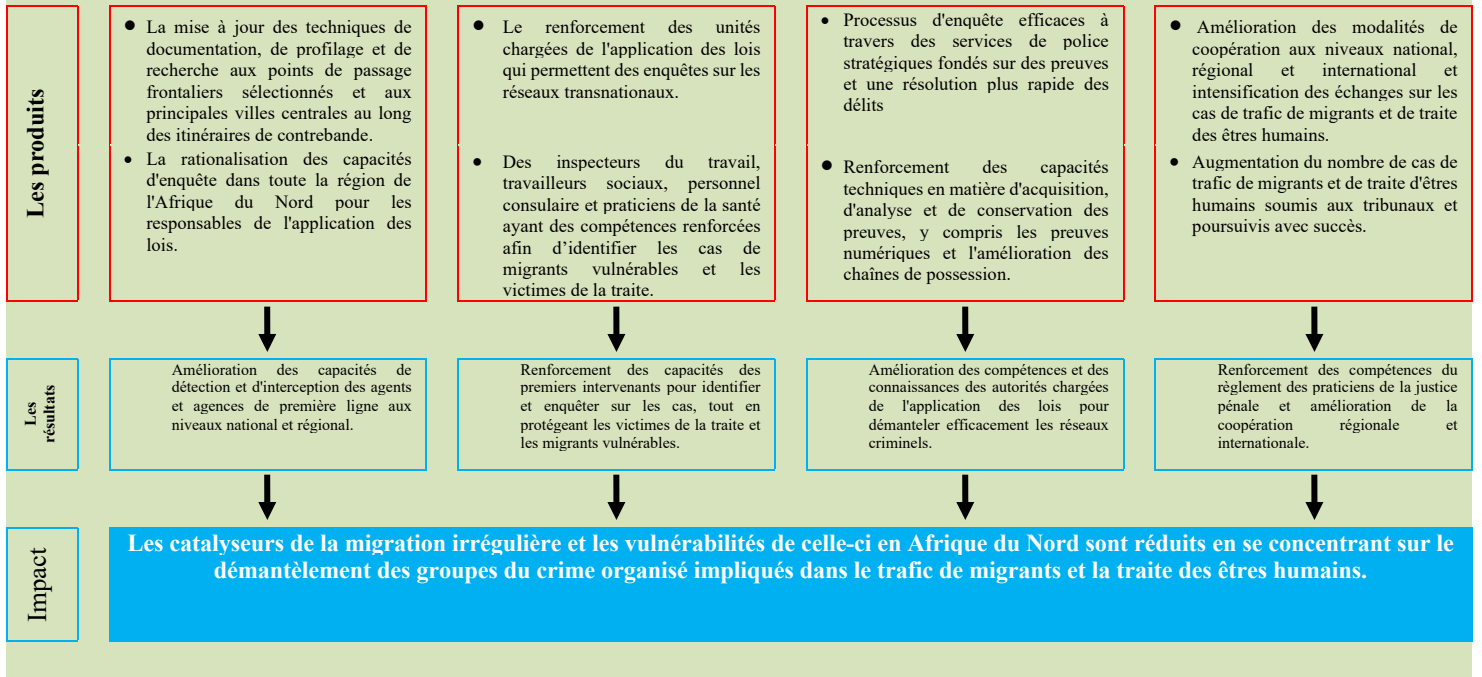
Partenariat pour le changement

Les interventions dans le cadre de ce programme reposent sur des consultations avec les autorités compétentes en Égypte, en Libye, en Tunisie et au Maroc et cibleront principalement leur secteur public, en particulier les ministères de l'intérieur, de la justice, des finances, du travail et de la santé. L'ONUDC a établi des partenariats solides avec tous les pays participants dans le cadre de son programme régional pour les États arabes visant à prévenir et combattre le crime, le terrorisme et les menaces pour la santé et à renforcer les systèmes de justice pénale conformément aux normes internationales relatives aux droits de l'homme (2016-2021). Les paquets de pays ont été adaptés à chaque pays en tenant compte des contextes nationaux spécifiques en plus de la dimension régionale.



Théorie du changement

Ce projet a été développé selon une théorie du changement basée sur des preuves solides produites par l'ONUDC:



Dans le domaine prioritaire I « Identification et interception », l'ONUDC renforcera les capacités de ses homologues à détecter et à intercepter efficacement les criminels impliqués dans le trafic de migrants et la traite des êtres humains aux points de passage frontaliers et dans les principales villes-pivots le long des routes de contrebande. Cet objectif sera atteint grâce au renforcement des capacités des agents de première ligne sur diverses techniques spéciales, telles que la fraude documentaire, le profilage et les techniques d'entrevue, et grâce à la fourniture d'équipements légers.

Dans le domaine prioritaire II « Enquêtes et renvois », l'ONUDC renforcera les capacités des premiers intervenants des quatre pays à identifier et enquêter sur les cas de trafic de migrants et de traite des êtres humains. L'ONUDC répondra également à la nécessité d'améliorer l'assistance aux victimes de la traite et aux migrants clandestins et de renforcer les capacités des inspecteurs du travail, des professionnels de la santé, des travailleurs sociaux et du personnel consulaire en matière d'identification et d'orientation des victimes et des survivants.

Dans le domaine prioritaire III « Techniques d'enquête spéciales », l'ONUDC répondra aux besoins des homologues en ce qui concerne les techniques d'enquête spéciales, telles que l'analyse des renseignements criminels, les enquêtes sur les lieux du crime et la gestion des preuves, et l'utilisation de preuves médico-légales numériques lors des enquêtes et des poursuites contre les groupes du crime organisé.

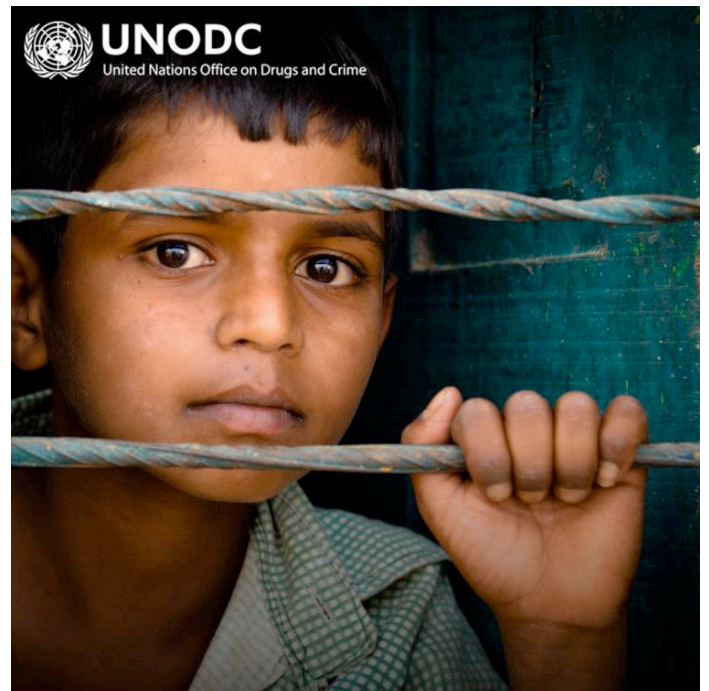
Dans le cadre du domaine d'intervention IV, « Poursuites et Jugement », l'ONUDC aidera les pays bénéficiaires à poursuivre et à juger les affaires de trafic de migrants et de traite des êtres humains, dans le but de renforcer les capacités des juges et des procureurs grâce à un renforcement approfondi des capacités qui comprendra la prestation de programmes de procès simulés. Le projet mettra l'accent sur la promotion de la coopération régionale et internationale dans les cas de trafic de migrants et de traite des êtres humains.

Informations de contact :

Harsheth Virk
Coordonnateur de programme
ONUDC - ROMENA
harsheth.virk@un.org

Trouvez-nous sur :

www.unodc.org/middleeastandnorthafrica
www.twitter.com/UNODC_ROMENA



Financé par l'Union européenne

Cette publication a été réalisée avec le soutien financier de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'ONUDC et ne reflète pas nécessairement les vues de l'Union européenne.

Ce projet contribue à la réalisation des objectifs de développement durable (ODD); à savoir les ODD 5, 8, 10 et 16.

